

75 ans après la guerre, il reçoit la Légion d'honneur

Ancien combattant médaillé de la Seconde Guerre mondiale, Charles Desnues a été fait chevalier de la Légion d'honneur, vendredi. L'homme, 94 ans, toujours alerte, revient sur ses souvenirs.

Rencontre

Les yeux parfois humides mais la voix claire, Charles Desnues, 94 ans, raconte sans fioriture sa Seconde Guerre mondiale, la mort de ses camarades, ses blessures, les conditions de vie difficile... Modeste, il évoque, au détour d'une phrase, ses actions héroïques qui lui ont valu cinq décorations. 75 ans plus tard, une nouvelle récompense vient s'ajouter, grâce à la détermination de son fils. Le nonagénaire a été ordonné chevalier de la Légion d'honneur, vendredi. Il devrait bientôt recevoir la distinction lors d'une cérémonie officielle.

« La mère patrie est en danger »

Alors qu'il est assis dans le salon de son appartement mançais, il se plonge dans ses souvenirs. Il nous emmène en 1943. Charles a 17 ans, il vient de s'engager. Né en Algérie près d'Oran, fils et petit-fils de Pieds-noirs, il estime « que la mère patrie est en danger. Mon père avait fait la Première Guerre mondiale, comme mes trois oncles qui y ont tous laissé leur vie. Il y avait un terrain patriotique favorable dans la famille. »

Sans vraiment se rendre compte de ce qui l'attend, il traverse la Méditerranée et débarque en septembre 1943 à Naples, dans le sud de l'Italie. Il fait partie du Corps expéditionnaire français qui se bat aux côtés de l'armée américaine. Il est témoin et acteur de la bataille meurtrière de Monte Cassino. Lors de ce combat, un événement en particulier le marque, l'abbaye éponyme est détruite par des bombardiers alliés : « C'était dantesque... Un vrai déluge de feu. Les vagues d'avions ne s'arrêtaient pas. Ils ont déversé 420 tonnes de bombes en une journée. Il faisait nuit pourtant, on y voyait comme en plein jour. »

Quelques mois plus tard, toujours en Italie, Charles Desnues est grièvement blessé. « On avait été désigné comme char de tête et on savait qu'on allait au-devant d'un énorme



Charles Desnues a été ordonné chevalier de la Légion d'honneur, vendredi, et recevra plus tard sa médaille lors d'une cérémonie officielle.

PHOTO : OUEST-FRANCE

char allemand. L'ambiance était très pesante, il y avait un étrange silence, pas un souffle d'air, juste le craquement des roues dentées. Et puis, d'un coup, j'ai vu tout rouge autour de moi. Tout était en flamme. » Deux obus viennent d'atteindre leur véhicule. À l'intérieur, quatre soldats. Deux meurent dans cette attaque.

Lui a le biceps sectionné et il est grièvement brûlé. Mais vivant. Il est évacué en urgence vers un hôpital militaire où il passe deux mois « à être dorloté par une infirmière très mignonne qui s'occupait uniquement de moi », raconte-t-il en souriant, n'évoquant même pas les dou-

leurs. Contre l'avis de son médecin, il quitte l'hôpital et rejoint son unité en stop jusqu'à Sienna, à plus de 350 km au nord. Il embarque ensuite pour un bateau, direction Toulon, pour participer au débarquement de Provence : « Mais on a été bloqué. On a débarqué à Marseille plus tard, tout était terminé. »

Charles Desnues, le chanceux

De là, il remonte la vallée du Rhône avant de bifurquer à l'est vers Belfort et le sud de l'Alsace, où il s'illustre par une manœuvre militaire qui sauve de nombreux soldats. Une nouvelle fois

protégé par sa bonne étoile, il échappe de peu à la balle d'un sniper allemand qui fauche, sous ses yeux, son commandant de char.

La guerre se poursuit. Sa division va jusqu'au sud de l'Allemagne avant d'être appelée à défilé sur les Champs-Élysées, le 14 juillet 1945. Il rentre ensuite chez lui en Algérie où il devient fonctionnaire des impôts. Charles, le chanceux, y échappe à plusieurs attentats. En 1962, à l'indépendance, il demande à être muté à Tours. L'administration l'enverra finalement au Mans où il vit bien plus paisiblement depuis 57 ans.

Margaux TERTRE.

Pour l'ONF, la chasse est nécessaire en forêt

L'Office national des forêts estime que les cerfs, chevreuils ou autres sangliers sont trop nombreux et déséquilibrent la forêt.



« La chasse en forêt permet de préserver un certain équilibre à l'écosystème », indique l'Office national des forêts.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Après les incidents de chasse à courre, le week-end dernier, en forêt de Lanouée dans le Morbihan (Ouest-France de dimanche), les anti-chasseurs s'expriment de plus en plus.

« La chasse est nécessaire au renouvellement de la forêt », explique-t-on pourtant à l'Office national des forêts (ONF).

En l'absence de grands prédateurs, cette activité, gérée par l'ONF dans les forêts domaniales françaises, est indispensable à l'équilibre et à la bonne santé des écosystèmes forestiers.

Pourquoi ? « Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le bilan patrimonial réalisé en 2015 par l'ONF, plus d'un tiers des surfaces des forêts domaniales, appartenant à l'État, sont en situation de déséquilibre forêt-gibier à cause d'une surpopulation d'ongulés (cerfs, chevreuils, sangliers), précise le gestionnaire forestier national. Le danger pour les forêts est réel. Présents en trop grand nombre, ces animaux consomment en quantité importante les jeunes arbres. Ils compromettent ainsi la croissance et le renouvellement des peuplements forestiers et appauvrissent la diversité des essences, notamment celles adaptées au changement climatique. »

En 2019, la situation ne s'est pas améliorée, « même si elle varie selon

les territoires », explique Renaud Klein, expert national pêche et équilibre forêt-gibier à l'ONF. Les régions Grand Est, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté demeurent très concernées, mais le grand gibier n'épargne pas les forêts d'Auvergne, de Lozère, du Limousin, du Sud-Ouest et bien d'autres encore.

Quelques règles simples à observer

De nombreux usagers, professionnels ou non, partagent la forêt. En période de chasse, une vigilance accrue est demandée. Quelques règles de bon sens doivent être observées. Les calendriers de chasse sont publics, consultables sur onf.fr et auprès des mairies de situation.

Les forestiers rappellent quelques règles simples : être attentif aux informations indiquant les jours de chasse et les zones de chasse en cours. Opter pour une tenue colorée, visible de loin. La prudence est de mise en période de chasse. Ne pas sortir des sentiers autorisés.

« Les activités en forêt cohabitent depuis toujours. L'ONF et tous les acteurs et usagers de la forêt travaillent conjointement pour que le massif demeure un espace de partage », assure l'Office national des forêts.

Bonnétable : un automobiliste décède au volant

Page 6

Nuisances LGV : moins de maisons impactées

Page 7



Charles Desnues (à gauche), avec un autre soldat, à bord du char nommé le Vengeur, en Forêt Noire.

PHOTO : DOCUMENT REMIS PAR CHARLES DESNUES



Charles Desnues, jeune engagé volontaire à 17 ans.

PHOTO : DOCUMENT REMIS PAR CHARLES DESNUES

La Sarthe en bref

Les malheurs du hérisson Jean-Pierre sont terminés

Jean-Pierre, hérisson d'un an et demi, avait été récupéré le 23 octobre, en bien piteux état. Il avait été maltraité en servant de ballon de foot, dans une commune de l'ouest de la Sarthe.

Ses malheurs et sa convalescence ont créé l'émotion sur Twitter. Recueilli par Erinaceus, association pour la protection et la sauvegarde du hérisson d'Europe basée à la frontière entre la Mayenne et la Sarthe, Jean-Pierre s'est bien remis de ses péripéties et il a été relâché dans la nature à Saulges, en Mayenne. Il pèse 863 grammes.

L'association, qui souffle sa première bougie, accueille à ce jour cinq hérissons également mal en point : Ginette, Lucien...

Jean-Pierre a reçu le soutien d'un autre Jean-Pierre, Pernaut celui-là. Le présentateur du JT de 13 heures de TF1 a « liké » un des tweets d'Erinaceus.



Jean-Pierre a été relâché en Mayenne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les femmes gagnent moins que les hommes

À cause des inégalités salariales entre les femmes et les hommes, les salariées françaises travaillent gratuitement depuis mardi, à 16 h 47. Cette date est une estimation du moment de l'année où les travailleuses cessent (symboliquement) d'être payées, tandis que leurs collègues masculins continuent à toucher un salaire.

En Sarthe, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 2,30 € (net horaire). C'est un peu moins qu'au niveau national, où l'écart est de 2,70 €.

Cela s'explique sans doute par le niveau de revenu. Dans le département, le salaire moyen est de 12,90 € (net horaire) contre 14,6 en France. Et plus on monte dans les catégories socioprofessionnelles, et plus on grimpe en salaire, plus les écarts se creusent entre hommes et femmes.

Venez vivre de nouvelles sensations !

Programme :

VENREDI 8 NOVEMBRE (12h15)

LE MANS

8 COURSES DE GALOP

LES COURSES HIPPIQUES REGIONALES.COM

La Région des Pays de la Loire soutient la filière équine ligérienne !

Région PAYS DE LA LOIRE

Assises DE LA filière équine

Un événement ouest france

Jeudi 7 novembre 2019 ANGERS